CONTACT

La Bouëxière

www.mairie-labouexiere.fr

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

N° 91 - OCTOBRE 2010

Dossier

La rentrée culturelle
Le Grand Soufflet

Environnement

Les jardins familiaux

Evénement

Des jeux à Chevré !

LA CAMPAGNE BUISSONNIÈRE

Villes et Villages Fleuris

La Bouëxière CONTACT

Bulletin Communal d'Information n° 91

Directeur de publication :
Stéphane PIQUET

Rédactrice en chef :
Cécile BELLANGER

Secrétaire de rédaction :
Nathalie HAMELINE

Dépôt légal : OCTOBRE 2010

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE

Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le lundi 8 novembre 2010, à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Photo de couverture :
Droits réservés
Spectacle Salidas
Dimanche 10 octobre
dans le cadre du Grand Soufflet

Sommaire

Vie municipale

- L'essentiel des délibérations 3
- Urbanisme, travaux 5
- Environnement 6
  - Evaluation des émissions d'ondes électromagnétiques
  - Les jardins familiaux du CCAS sortent de terre !
  - En marche vers la liaison douce bourg-Chevré
- Dossier culture 9
  - Nouvelle saison culturelle
- Personnel 14
- Education, jeunesse 16
- Evénements 18
  - Des jeux et un parcours sportif à Chevré

Expression 24

Vie des écoles 25

Vie des associations et autres 26

La Bouëxière

Edito

Les vacances sont finies et c'est la reprise ! J'espère que vous avez bien profité de ce temps de pause. Cet été, les services de la mairie n'ont pas chômé ! Des travaux importants ont été réalisés.

Une liaison douce vers l'étang de Chevré

Grâce à un lourd travail de terrassement, une liaison douce, sécurisée, en direction de l'étang de Chevré a été dégagée dans un premier temps, depuis Maisonneuve jusqu'au pont Saint Martin. Puis, un second tronçon jusqu'à la queue de l'étang, a pu être ouvert, permettant aux familles de gagner à pied le site remarquable de Chevré. Je tiens à remercier très officiellement tous les propriétaires qui ont permis que cette liaison puisse se faire.

Un jeu médiéval et un parcours sportif à Chevré

Le Conseil général a reconnu le site de Chevré comme un espace culturel et environnemental exceptionnel. Fortement soutenu financièrement par la Communauté de communes, la municipalité poursuit la mise en valeur de ce site. Des tables et bancs ont été posés au printemps. Fin septembre, un parcours sportif ainsi qu'un jeu médiéval ont été installés. De quoi inspirer les coureurs et les petits chevaliers !

Une école accueillante et sécurisée

Les services techniques ont mis en place des barrières multicolores afin de sécuriser l'accès aux écoles ; par ailleurs une opération nettoyage a été engagée par les personnels de service, aidés par les jeunes du dispositif "Argent de poche".

Les jeunes de la commune au service de tous

Dans le cadre de l'opération "Argent de poche", 32 jeunes ont participé à des actions d'intérêt collectif dans les différents services de la commune : arrosage des fleurs et désherbage, peinture, ramassage des tontes, ménage des locaux sportifs… Un grand merci aux services qui ont accueilli et encadré ces jeunes, et merci aux jeunes pour leur investissement ! L'opération sera renouvelée aux vacances d'automne.

Une démarche participative pour un développement durable de notre commune

En septembre, le conseil municipal a validé une procédure de création d'Agenda 21 amorcée au niveau de la Communauté de communes. La municipalité de La Bouëxière, comme toutes celles du territoire, a créé un groupe pour réaliser cette charte. Vous serez bientôt mis à contribution pour travailler ensemble afin que les actions communales s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

A bientôt et bonne rentrée à tous.

Votre maire, Stéphane Piquet

Vie municipale

L'essentiel des délibérations

Conseil municipal du 6 juillet 2010

Urbanisme

Projets de cessions et acquisitions de chemins

Ces projets, approuvés à l'unanimité par le conseil, sont soumis à enquête publique (cf p. 8)

a) Carrière de Chevré

En 2007, un projet de déclassement et classement de chemins concernant la carrière de Chevré avait été mené. La procédure n'avait pas abouti car une création de chemin prévue avait été omise dans les délibérations. Il s'agit donc de régulariser les projets de cession par la commune à la SCI de Chevré des parcelles F-DP, F-974, F-982 et F-888p (2 058 m²) et par la SCI de Chevré à la commune des parcelles F-959p et F-250p (1 990 m²).

La municipalité souhaite ajouter à cette régularisation un nouveau projet de classement et déclassement de chemins dans cette zone afin de réaliser une boucle piétonne autour de la carrière : cession par la commune à la SCI de Chevré des parcelles F-DP, F-889 et F-890p (7 175 m²) et par la SCI de Chevré à la commune des parcelles F-1p, F-2p, F-3p, F-316p, F-725p, F-866p, F-867p et F-868p (14 333 m² environ). Parallèlement, des conventions de passage sur d'autres parcelles sont en cours de négociation.

b) La Pagerie

Mme Miot demande à faire l'acquisition d'un chemin communal à la Pagerie, d'une superficie de 50 m² environ.

c) La Tigeardière

Les consorts Thomas / Neveux souhaitent acquérir une partie d'un chemin communal qui partage leur propriété en deux. En contrepartie, ils s'engagent à créer et à céder à la commune un chemin en bordure des parcelles D 154 et D 156 d'une largeur de 3 m et gravillonné pour maintenir la continuité du chemin existant.

d) Les Loges

M. Christophe Monnerie souhaite l'acquisition d'une partie du chemin communal (environ 100 m²) à l'entrée de sa propriété.

e) Chevré

M. Francis Gilbert souhaite acquérir une partie de chemin communal (environ 2550 m²) desservant ses parcelles de terre agricole à Chevré.

Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU

Cette modification, présentée lors du conseil municipal du 4 mai 2010 (cf. Contact de juillet) est adoptée.

Projet Urbain Partenarial

Un projet de lotissement privé est en cours d'instruction sur la route de Vitré à la sortie du bourg. Le permis d'aménager délivré début 2009 a été annulé à la demande de la préfecture pour non-conformité au PLU.

Après la modification du PLU adoptée le 1er février 2010, une nouvelle demande de permis d'aménager a été déposée par la société Acanthe pour un lotissement de 39 lots. Des aménagements de la voirie sont nécessaires (réalisation d'un rond-point sur la route de Vitré et élargissement de la rue de la Dobiais) afin d'assurer la sécurité aux abords de ce futur lotissement qui va engendrer un surcroît de circulation.

Le projet urbain partenarial (PUP), créé par l'article 43 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, est une nouvelle forme de participation au financement des équipements publics : il permet l'apport de participations à des équipements publics rendus nécessaires par une opération de construction ou d'aménagement. Le PUP repose sur une initiative privée pour réaliser une opération privée qui peut cependant avoir un enjeu et un intérêt communal. Il ne s'apparente en rien à une concession d'aménagement et ne nécessite donc pas une mise en concurrence préalable.

Des négociations ont donc eu lieu avec la société Acanthe afin de signer une convention de PUP. Le coût prévisionnel, estimé par le cabinet Infraconcept, des aménagements nécessaires s'élevant à 260 000 € HT, la société Acanthe a donné son accord pour un financement à hauteur de 50 %.

La réglementation prévoit une exonération de la Taxe Locale d'Equipement sur le secteur qui donne lieu à la signature d'une convention PUP : cette exonération portera sur une durée de 6 ans.

Vie municipale

L'essentiel des délibérations

Culture

Tarif des spectacles

Ces tarifs, qui traduisent la volonté de la municipalité de favoriser l'accès à la culture pour les familles, sont :
- Tarif A : 10 € plein tarif, 5 € tarif réduit.
- Tarif B : 8 € plein tarif, 4 € tarif réduit.
- Tarif C : 4 € (tarif unique).
- Tarif soirée des jeunes : 3 € (tarif unique).

Une carte d'abonnement pour 3 spectacles est créée : 20 € plein tarif, 10 € tarif réduit.
L'accès est gratuit pour les moins de 12 ans ; le tarif réduit s'applique aux 13-16 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi et aux étudiants sur présentation de justificatifs (voir dossier p.9).

Vie associative

Subvention exceptionnelle pour l'association de gymnastique volontaire

L'association de gym volontaire a fait une demande de subvention afin de participer au comblement du déficit de l'activité gym douce à hauteur de 200 €. Cette demande est acceptée à titre exceptionnel, mais l'association devra trouver une solution d'avenir pour assurer l'équilibre de cette activité.

Affaires sociales

Désignation d'un membre du CCAS

Suite à la démission de M. Roland Roussel pour raisons professionnelles, il convient de procéder à son remplacement. Monsieur M. Hurault est proposé pour occuper cette fonction, du fait de sa connaissance de la commune et de son implication dans la vie locale. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

RAPPEL
L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site mairie-labouexiere.fr

Bilan sur les travaux de la deuxième tranche de la mairie

Les habitants de La Bouëxière ont constaté la suspension des travaux de la deuxième tranche de la mairie. Les raisons sont les suivantes :

• Le bâtiment de la mairie actuelle devait pratiquement être démoli entièrement, excepté les quatre murs périphériques.

• Toujours pour des soucis d'économie, nous avons demandé à l'architecte de revoir les plans avec la possibilité de garder les trois planchers intermédiaires, le plancher bas du sous-sol, toutes les fondations et la charpente.

• Après l'avis du bureau de contrôle et du bureau d'étude béton, cette possibilité a été retenue, avec bien sûr des renforcements à prévoir au niveau des planchers intermédiaires.

• Cette modification engendrera une économie estimée à 77 000 € TTC minimum (coût travaux)

• Cette somme sera utilisée pour l'aménagement du parvis et de l'accès de la mairie qui n'était pas prévu dans l'étude initiale du projet. La deuxième phase du chantier a débuté fin septembre.

Vie municipale

Urbanisme, travaux

ZAC Maisonneuve

Comme des champignons, les premières constructions de maisons individuelles sortent de terre et fleurissent sur les terrains du lotissement.
Les premiers nouveaux Bouëxiérais habitent déjà leur habitation et nous sommes tous heureux de leur souhaiter la bienvenue.
Les Logis du Verger, bâtiment intergénérationnel, est également commencé et devrait accueillir les premiers résidents en fin d'année 2011.

Travaux ALSH

La réfection des locaux destinés à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a vu, pendant les congés scolaires, sa première phase de réalisation.
Délicate dans son organisation du fait des activités ininterrompues, elle a été réalisée grâce à la compétence et à la polyvalence des personnels des services techniques. Démolition de cloisons, remise aux normes électriques, isolation, modifications sanitaires et plomberie, papiers et peintures, un des anciens logements utilisé pour cette activité été entièrement remis en état.
La suite des travaux aura lieu après le changement des portes fenêtres équipées en issues de secours.

Travaux écoles

Comme chaque année, les services techniques municipaux ont profité des vacances scolaires pour effectuer les travaux de réparation, modification et entretien des classes et locaux du groupe scolaire Charles Tillon.
Au niveau du restaurant scolaire, une armoire frigorifique a été remplacée.
La pose de barrières, permettant de sécuriser l'accès au groupe scolaire a été effectuée. Cet achat a été programmé dans le cadre des subventions amendes de police, versées à la commune par le Conseil général. Deux de ces barrières sont amovibles afin de permettre l'intervention des moyens de secours, en cas de besoin.

Évaluation des émissions d'ondes électromagnétiques

Lors du Conseil municipal du 19 mai 2009, le renouvellement du bail relatif aux antennes de téléphonie mobile ainsi que le réaménagement de certaines installations ont été votés. Lors de ce vote, nous nous étions engagés à faire effectuer des mesures de champs électromagnétiques, à la charge des opérateurs, ainsi que la charte le prévoit.

Des mesures à l'extérieur et dans les habitations

La société Aexpertise, laboratoire indépendant accrédité COFRAC et reconnu par l'agence nationale des fréquences (ANFR), a procédé à ces mesures le 1er juillet de 9h30 à 10h 45 à proximité plus ou moins éloignée du pylône situé près de la salle polyvalente André Blot, soit chez les habitants soit en extérieur.

Deux types de mesures ont été effectuées :

- une mesure globale dans la bande 100KHz à 3 GHz, englobant la totalité du spectre,
- une mesure sur le niveau relatif de chaque service (téléphonie et autres) au point le plus exposé déterminé par la mesure précédente.

Les résultats

Les conclusions de la mesure globale donnent des niveaux variant entre 0,35 et 0,85 V/m. En ce qui concerne les mesures spécifiques, les niveaux varient entre 0,01 V/m et 1,29 V/m.

Tous ces résultats ont été affectés, pour les gammes GSM et UMTS (téléphonie mobile) d'un coefficient 3, afin de tenir compte de la variation du trafic journalier.

Ces mesures permettent de conclure à des installations qui entrent dans les normes actuellement en vigueur sur le territoire national. Le niveau maximum estimé de 1,35v/m à La Bouëxière reste en deçà du niveau de 2V/m demandé par de nombreuses villes et très inférieures aux exigences réglementaires.

Les riverains les plus proches des sites de mesures ont reçu copie des résultats qui sont intégralement consultables sur le site www.mairie-labouexiere.fr

Vigilance et transparence

Vigilance et transparence sont les maîtres mots en ce domaine. Les élus s'engagent à suivre l'évolution des émissions des ondes et à vous informer des résultats. Une nouvelle campagne de mesures sera d'ailleurs programmée après modifications des antennes par l'opérateur Orange.

Toutes les fiches de mesures ont été transmises à l'ANFR, agence nationale des fréquences, à consulter sur le site cartoradio.fr
Autre site pour plus d'information sur la réglementation : www.anfr.fr

Environnement

Les jardins familiaux du CCAS sortent de terre

Un groupe de travail composé d'élus a planché sur la création de jardins familiaux dans notre commune. Une enquête auprès de la population, sous forme de questionnaire, a permis de définir le projet. En septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a voté un budget. Les jardins familiaux vont sortir de terre !

Pourquoi des jardins familiaux ?

Il a paru important pour les membres du CCAS de mettre en place des espaces qui permettront à différentes générations de se croiser et d'échanger des connaissances, des savoir-faire, ou tout simplement des moments de convivialité, autour d'une activité fédératrice : le jardinage. Ces jardins familiaux pourront aussi dans certains cas répondre à une nécessité de premier ordre : pouvoir équilibrer un budget grâce à la production de légumes.

De ces constats est né le projet de jardins familiaux

Les témoignages des Bouëxiérais ont également permis de définir les plans ainsi que les besoins en termes d'équipement et de structure des futurs jardins. Pour permettre ce projet **la commune met à disposition une parcelle de 1800 m2 derrière la ZAC de Bouvrot**. 16 parcelles de 42.22 m2 à 103.26 m2 seront mises en location. **Le CCAS vient de voter le financement de ce projet** pour un budget de 28000 euros. Les parcelles seront clôturées et équipées d'abris pour les outils et d'un récupérateur d'eau pour l'arrosage.

Dans les mois à venir le CCAS travaillera sur le règlement intérieur des jardins, sur le loyer qui sera demandé aux locataires et début 2011 les parcelles seront attribuées.

Si vous souhaitez louer un jardin n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie et pour préparer vos premières plantations n'oubliez pas le rendez vous du "Vie de jardin".

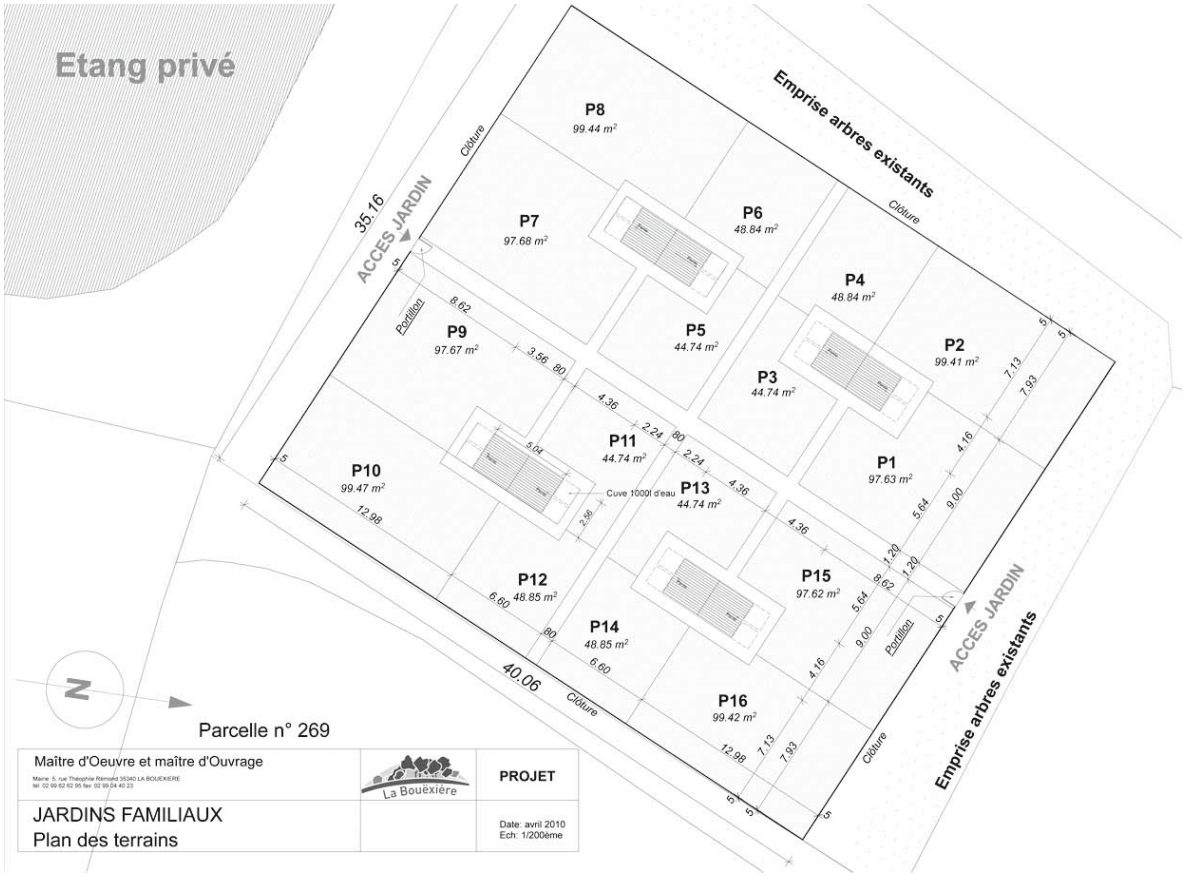

Environnement

En marche vers la liaison douce bourg-étang de Chevré

Beaucoup de Bouëxiérais en rêvaient : pouvoir se rendre à Chevré à pied, en partant du centre-bourg. Après plusieurs mois de négociations avec les propriétaires des terrains, la liaison entre les deux lieux est possible. De quoi ravir les promeneurs et les sportifs ! L'inauguration aura lieu le 9 octobre (cf p18).

Dans le cadre de l'aménagement touristique de Chevré, il était incontournable de pouvoir relier le bourg à l'étang par l'intermédiaire d'une voie douce, sécurisée, accessible aux piétons et aux cyclistes.

Un premier tronçon déjà accessible

Un premier tronçon de plus d'un kilomètre est d'ores et déjà aménagé le long de la voie communale 22 (vers la Malécotais), entre la zone de jeux de Maisonneuve et le pont Saint-Martin. Ce sont les services techniques qui ont réalisé cet été les importants travaux de terrassement ; les barrières de sécurité ont été posées fin septembre. Ce cheminement a été rendu possible grâce à la compréhension des détenteurs et agriculteurs propriétaires des terrains impliqués dans ce projet. Des conventions de passage et l'achat d'une petite parcelle de terre ont eu lieu.

La suite du parcours

Mi-septembre, les dernières négociations pour poursuivre le tracé ont été conclues soit par écrit, soit par oral, avec les riverains de la rivière afin d'obtenir un droit de passage pour rejoindre la queue de l'étang de Chevré. Grâce aux travaux d'aménagement des services techniques (pose de clôtures, broyage et pose éventuelle de clôtures à la demande de certains riverains), ce dernier tronçon devrait être accessible aux promeneurs au printemps 2011. Quelle plaisir alors de partir en famille du bourg pour rejoindre les nouveaux jeux de l'étang de Chevré !
La municipalité remercie très sincèrement tous les propriétaires qui ont permis la réalisation de cette liaison douce attendue des Bouëxiérais.

Enquête publique sur les chemins

Une enquête publique est menée du vendredi 8 octobre au vendredi 22 octobre inclus sur les cessions et acquisitions de chemins communaux et ruraux, et la création de chemins ruraux.
Pendant cette période, le dossier d'enquête est consultable à la mairie, tous les matins de 9h à 12h (sauf le lundi) et tous les après-midi de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30).

M. Gilbert Comandre, commissaire enquêteur désigné par M. le Maire, recevra à la mairie le vendredi 8 octobre de 9h à 12h et le vendredi 22 octobre de 14h à 16h30, pour renseigner le public et recueillir les déclarations présentées au sujet de l'enquête.
Il pourra être pris ultérieurement connaissance de son rapport à la mairie.

Photo de Mme Nadine Lemoine

Arrachage de la jussie sur l'étang de Chevré

Depuis plusieurs années, l'étang de Chevré, colonisé par cette plante invasive fait l'objet de travaux d'arrachage. Deux techniques sont préconisées : un arrachage manuel pour les zones de pleine eau et un arrachage mécanique pour les berges, acessibles aux engins. Cet été, le Syndicat du bassin de Chevré en partenariat avec la commune, a recruté quatre saisonniers pour le mois de juillet ; l'Institut d'aménagement de la Vilaine les a formés techniquement le premier jour.
Ensuite, pendant trois semaines, ces saisonniers ont arraché la jussie manuellement. Les services techniques de la commune se sont chargés de l'exportation des plantes arrachées.

Culture

Nouvelle saison culturelle

En septembre, la saison culturelle municipale fait également sa rentrée. Cette année, vous avez pu découvrir un programme jaune et rouge dans vos boîtes à lettres. Impossible de le manquer ! Musique, théâtre, spectacles pour enfants, danse… L'offre est alléchante. Explications avec Cécile Bellanger, adjointe à la Culture et à la Communication, et Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, à l'initiative des chèques Spectacle.

Contact : "La culture, c'est contagieux !", qu'est-ce que cela signifie ?

Cécile Bellanger : Cela veut dire que lorsque vous y avez "touché", lorsque vous avez essayé une fois, vous avez envie de recommencer. Le plaisir, la joie et les émotions ont été trop grands, il vous faut les revivre ; en un mot, vous avez été contaminé ! Gageons que cette épidémie se propagera à toute la population bouëxiéraise, voire au-delà, je l'espère !

Contact : Comment faire pour qu'un tel virus se propage ?

Cécile Bellanger : Cette année, nous avons décidé de tenter une nouvelle formule en sortant de la salle polyvalente André Blot, l'idée étant d'être plus proche du public, de le faire participer, de le rendre acteur. C'est pourquoi nous avons programmé des ateliers danse (flamenco, africaine, country et rock), photographie et une randonnée décalée à Chevré.
Nous avons également décidé de travailler en collaboration avec les associations bouëxiéraises ; les acteurs de Passage à l'acte vont ainsi présenter un spectacle en première partie de la pièce *"Un rosé s'il vous plaît"*, en mai, et participer au travail de création de la randonnée décalée. Les choristes de La Croche chœur chanteront lors du spectacle *"Le tour du monde en 80 minutes"* en février. La maison de retraite recevra un spectacle de Vagabondages&Cie et le Point jeunes L'Escapade organisera un atelier acrobatie dans le cadre d'une représentation théâtrale. La culture tisse sa toile, pour que tout le monde puisse en profiter.

Contact : Quel rôle joue la bibliothèque dans ce projet culturel ?

Cécile Bellanger : Un rôle très important ! La bibliothèque municipale est au cœur de La Bouëxière et je ne connais pas un enfant scolarisé qui n'y soit jamais allé ! Pascale Girardet, la responsable, compte 1090 inscrits et travaille avec 29 collectivités (halte garderie, espace jeux, écoles, centre Les Courtils, maison de retraite). Elle propose des animations : expositions, ateliers pour enfants et adultes, et spectacles pour les petits. Ce sont des rendez-vous qu'il ne faut pas manquer !

Contact : Que retrouve t-on dans cette programmation ?

Cécile Bellanger : Les spectacles auxquels les Bouëxiérais sont attachés : le Grand soufflet et la soirée des 14-17 ans *"Sensations scène"* en octobre, Vagabondages&Cie en mai, le cinéma en plein air gratuit en juillet. La municipalité soutient également le festival Bouëxazik en mars, à l'occasion de la Saint Patrick.

Contact : Et quelles sont les nouveautés ?

Cécile Bellanger : Outre les évolutions données précédemment, nous avons voulu créer un événement culturel autour du *"Vie de jardin"* avec un spectacle pour enfants. Par ailleurs, une soirée autour du jazz va être organisée en partenariat avec le centre culturel de Liffré. Elus et professionnels de Liffré comme de La Bouëxière, nous avions envie de travailler ensemble. Quelle salle mieux appropriée, que celle, intimiste et chaleureuse, de Chevré à mi-chemin entre nos deux communes !

Contact : Et du côté de la billetterie et des tarifs ?

Cécile Bellanger : Ce sont les dernières grandes nouveautés de cette saison ! Désormais, vous pouvez venir retirer vos billets au secrétariat de la mairie, toute l'année, et vous pouvez vous abonner : grâce à l'abonnement, vous payez trois spectacles pour le prix de deux (20 euros). En sachant que de nombreux spectacles (cinéma en plein air, spectacles pour enfants) sont gratuits, comment ne pas se laisser contaminer…

Culture

Après les chèques Sport Culture, le CCAS lance les chèques Spectacle à 1 euro.

Contact : Pourquoi des chèques Spectacle ?

Aline Guilbert : Les membres du CCAS souhaitent que tous les Bouëxiérais puissent accéder aux loisirs et à la culture. En 2009, nous avons mis en place les chèques Sport Culture qui permettent de diminuer le coût de l'inscription à une activité. Cette année, tout en poursuivant les chèques Sport Culture, nous allons plus loin en émettant les chèques Spectacle qui offrent la possibilité à tous de vivre un spectacle en famille sans que cela ne soit un sacrifice financier.

Contact : Où peut-on se les procurer ?

Aline Guilbert : Au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture habituelles.

Contact : Quelle est la démarche à suivre ?

Aline Guilbert : En vous rendant à la mairie avec votre dernier avis d'imposition, vous saurez si vous pouvez bénéficier de cette offre. Si c'est le cas, la secrétaire vous remettra un chèque Spectacle qu'il vous suffira de présenter à la billetterie le jour du spectacle ; vous payerez 1 euro (ou 5 euros s'il y a un repas compris dans le spectacle). Le CCAS prendra à sa charge la différence.

Qui se cache derrière la programmation culturelle ?

La commission extra-municipale a été réunie en juin : l'ensemble des partenaires en lien avec le sujet (associations culturelles et scolaires, enseignants, responsables de l'ALSH et de la maison de retraite) y étaient invités et ont pu faire évoluer la programmation. Nous les remercions pour leur participation !
La commission municipale pour la partie spectacles : cinq élus (Cécile Bellanger, Olivier Bonnefoi, Florence Danel, Marie-France Jouault, Stéphane Raspanti) et Loïc Turmel.
Pascale Girardet, responsable de la bibliothèque municipale, et Dominique Pingot Texier, animatrice de la cybercommune, pour les animations de la bibliothèque.

Festival Marmaille

Le festival Marmaille propose tous les ans des spectacles de très grande qualité à destination du jeune public et de tous. Le centre culturel de Liffré reçoit le vendredi 22 octobre l'un de ces spectacles, **Impromptu**, de la Compagnie du voyageur debout. Il s'agit d'un duo clownesque pour la famille. A cette occasion, la Communauté de communes du Pays de Liffré met en place **un transport de car gratuit** sur le territoire intercommunal, pour qu'un maximum d'enfants puisse en profiter (sous la responsabilité de leurs parents).
Arrêt La Bouëxière, 18h55 (5 rue Théophile Rémond).
Retour départ centre culturel de Liffré, à l'issue du spectacle.
Attention : Pour ne pas retarder le début du spectacle, il est demandé d'acheter ses billets à l'avance au centre culturel de Lifffé, rue Pierre de Coubertin. Tél. 02 99 68 58 58. Début du spectacle : 19 h 30.
Tarif C/Famille : 13 € / 10,50 € / 6,50 € (hors adhésion). Les parents et le 1er enfant paient leur place, les enfants suivants sont invités.

Vie municipale

Culture

Dimanche 10 octobre : les clowns Salidas s'invitent à La Bouëxière

Le Grand Soufflet n'en finit pas de nous faire découvrir de nouveaux spectacles et de nouvelles expressions à travers son instrument fétiche, l'accordéon. Cette année, La Bouëxière accueille la compagnie parisienne Tecem et sa troupe de clowns tango, les Salidas, pour une conférence disjonctée sur la danse argentine. Des origines musicales du tango à la naissance de Carlos Gardel, les clowns interprètent différents tableaux et jouent des marins, des filles des bas-fonds, des gangsters à deux balles et même le grand chanteur… Carlos. Familial, ce spectacle est joué en après-midi pour que tous, vous puissiez profiter de la *"pasion torride"* du tango !

Spectacle familial. Salle polyvalente André Blot, 16 h. Tarif A : 10/5 euros.

Sensations scène pour les 14-17 ans : troisième édition

Samedi 23 octobre, la municipalité et le Point jeunes L'Escapade persistent et signent une troisième édition de Sensations scène. A l'affiche cette année : les **No More**, ou NME, un groupe rennais punk rock, et les **BlueSpleeN**, cinq lavallo-rennais qui nous transportent dans un univers à la fois pop, personnel et mystérieux… forcément bleuté. Vous les connaissez ! Ils sont passés à La Bouëx' à la fête de la musique en juin. Venez les écouter dans une autre ambiance !

Soirée réservée aux 14-17 ans sur autorisation parentale. Salle polyvalente André Blot, 20 h 30. Tarif spécial : 3 euros. Possibilité de vous procurer d'autres pass aux secrétariat de la mairie, dans le Flash, dans les collèges et lycées du secteur.

Pass Pass Pass Pass Pass

Pass pour Sensations scène

M. et/ou Mme.....autorise(nt)
ma fille/mon fils .....
à participer à Sensations scène samedi 23 octobre 2010, de 20h30 à 1h, salle polyvalente André Blot.

Le :.....Signature :

Pass à présenter obligatoirement au guichet le soir du spectacle

Calendrier

Festival Grand soufflet Salidas
Spectacle familial
Dimanche 10 octobre, 16 h
Salle polyvalente André Blot
Tarifs : 10 € et 5 €

Sensations scène No More et BlueSpleeN
Soirée des 14-17 ans
Samedi 23 octobre, 20 h 30
Salle polyvalente André Blot
Tarif unique : 3 € (sur autorisation parentale)

L'arbre à Kadabras
Spectacle à partir de 3 ans
Mardi 9 novembre, 18 h
Bibliothèque municipale
Gratuit

"Vie de jardin"
Troc de plantes, stands et animations
Samedi 6 novembre, 14 h-18 h
Centre Maisonneuve
Gratuit

Soirée châtaignes
Organisée par Bouëxazik
Foyer rural, 20 h 30
Gratuit

Culture

Vie de jardin

Entretenu par des petites mains vertes passionnées, le "Vie de jardin" version 2010 pousse, pousse… jusqu'à déborder de la seule journée qui lui était initialement consacrée.

La graine a germé auprès des Bouëxiérais et des associations : la plante se ramifie, prend des proportions généreuses ! Le "Vie de jardin" devient un événement à part entière sur la commune avec un spectacle pour les enfants à la bibliothèque mardi 9 novembre, et mercredi 10 novembre, avec une "soirée châtaignes" organisée par l'association Bouëxazik.

Le temps fort de cette animation autour de la nature reste le **samedi 6 novembre** avec le don de plantes et autres boutures, et les stands des associations. Une randonnée découverte des champignons aura lieu le matin. Au programme également : ateliers verrines à la citrouille pour les adultes (Jardiniers de France), jeux buissonniers pour les enfants, compositions originales dans des chaussures pour tous : amenez vieilles bottes et chaussures de toutes tailles, elles feront de drôles de cache-pots !

Tous les renseignements sur cette manifestation : dans les lieux publics et les commerces, et sur le site internet : mairie-labouexiere.fr

Culture

Bibliothèque et cybercommune

La bibliothèque municipale et la cyber ont repris leurs activités : l'accueil des classes et du public. Ne manquez pas les ateliers proposés autour de la photo et de l'informatique !

A la bibliothèque

• Le stage photo pour les enfants, animé par Marc Loyon, en avril dernier a été un succès ! Jeunes comme professionnels ont été ravis de cette journée de découverte de l'art de la photographie et… épatés par la qualité des photos prises (visibles dans un livre à la bibliothèque) ! Alors pourquoi ne pas recommencer et donner l'opportunité aux ados et adultes de bénéficier d'une expérience similaire ? C'est chose faite et les photographes vont pouvoir approfondir la pratique de leur appareil sur 5 séances de 3 heures. Mission : aller à la découverte de La Bouëxière tout au long des quatre saisons. Au terme de ces ateliers, les clichés seront présentés à la bibliothèque dans le cadre de la deuxième édition de l'exposition "Les Bouëxiérais ont du talent", en octobre 2011.
Dates des ateliers : Samedis 9 octobre, 8 janvier, 13 novembre, 26 mars et 25 juin, de 14h à 17h. Tarif : 30 euros les 5 ateliers (15 h) (possibilité de payer à l'atelier : 6 euros). Public concerné : ados (à partir de 14 ans) et adultes. 12 places disponibles. Inscriptions à la bibliothèque.

• Un spectacle pour les enfants à partir de 6 ans : **"L'arbre à Kadabras"** de Tom se trouve dans un jardin fantastique rempli d'arbres à Papa. Tous les jours Tom cultive son jardin merveilleux avec de curieux outils : le ratepioche, la biclette, l'épeluchoir à fourmis. Il entretient ainsi le grand Caillé Aspiral, avec ses feuilles à petits carreaux, le verger des Tartinomiels, le bel Arbrizou et l'arbre à Kadabras… Ce spectacle rentre dans la programmation du Vie de jardin.
Mardi 9 novembre à 18h, salle de La Corbière. Gratuit (à partir de 6 ans). Inscriptions à la bibliothèque.

La rentrée est maintenant loin dernière nous. Cependant, quelques livres empruntés avant les vacances n'ont toujours pas retrouvé le chemin de la bibliothèque. Nous vous invitons donc à venir nous rendre visite, et de profiter de cette occasion pour découvrir nos nouveautés.
Nous rappelons à l'attention des nouveaux usagers que les inscriptions à la bibliothèque se font tout au long de l'année. Tél. 02 99 62 67 43.

A la cyber

• Les initiations enfants
Mercredi 27 octobre (10h30-11h30) : transforme-toi en monstre pour Halloween, atelier de retouche photos pour les 5 à 12 ans.
Mercredi 3 novembre (10h30-11h30) : création d'un dessin animé.
Mercredi 22 décembre (11h-11h30) : tout pour les toup'tys, 2-3 ans, accompagnés d'un parent.

• Les initiations adultes du samedi
Samedi 23 octobre (10h-12h) : Diaporamas pour soi ou à envoyer sur Internet.
Samedi 30 octobre (10h-12h) : Livre photo.
Samedi 18 décembre (10h-12h) : Carte de vœux papier et numériques.

• Les initiations adultes du jeudi
Jeudis 23, 30 septembre et 7 octobre (10h-12h) : Initiation à l'informatique.
Jeudi 21 octobre (10h-12h) : Mettre une annonce sur Internet.
Jeudi 4 novembre (10h-12h) : Découverte du tableur Calc.
Jeudis 25 novembre, 2 et 9 décembre (10h-12h) : Initiation photo numérique.

Pour tous ces ateliers, inscriptions obligatoires, possibles jusqu'à la veille de l'initiation. Ateliers payants : tarifs et programme détaillé des ateliers au 02 99 62 69 09.

Les ASEM

Les ASEM (Agents spécialisés des écoles maternelles) sont bien connus des parents et de leurs enfants ! Gros plan sur le travail de Béatrice, Sandrine, Magali et Sabrina, toutes les quatre ASEM à l'école Charles Tillon.

Leurs missions

Les ASEM jouent un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des petits de la maternelle. Elles/ils sont chargé(e)s de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants (propreté corporelle et vestimentaire, passage aux toilettes), ainsi que de la préparation du matériel des activités. Elles/ils sont de vrai(e)s références pour les enfants tant sur le plan affectif que social.

L'accueil pour bien commencer la journée

Les quatre ASEM de l'école maternelle Charles Tillon débutent leur travail à 8h30. Elles commencent à préparer le matériel pour les activités du matin prévues par l'enseignante avec qui elles font équipe : pots de peinture, jeux éducatifs… Lorsque les enfants arrivent à l'école, elles ne sont jamais loin derrière les maîtresses qui accueillent leurs élèves et leurs parents, notamment pour prendre les inscriptions à la cantine et/ou à l'accueil périscolaire.

Béatrice Guédeu
ASEM Petite et Moyenne Sections

Sandrine Espinosa, ASEM Toute Petite et Petite Sections

Les activités scolaires du matin

Suivant les consignes données par l'enseignant, Béatrice, Sandrine, Sabrina et Magali apportent un soutien matériel et participent aux activités éducatives. Elles préparent les ateliers et aident les enfants répartis par petits groupes à réaliser leur activité (collage, peinture…). A l'issue de cet atelier, elles remettent en état de propreté et veillent au rangement du matériel et des locaux.

Le temps du repas

Encadré par une équipe composée d'agents de restauration et d'ASEM, le temps du déjeuner est réparti en deux services. Les ASEM mangent avec les petits de la maternelle aux environs de 12h (les élèves du primaire déjeunent au deuxième service vers 13h, après avoir profité d'un temps d'animation ou de la récréation). Elles préparent les enfants avant de passer à table (passer aux toilettes, laver les mains, aider à mettre la serviette), leur donnent envie de goûter de nouveaux aliments, les aident à les couper…

Personnel

Sabrina Turban, ASEM Moyenne et Grande Sections

Les activités scolaires de l'après-midi

Les enfants de petite section qui déjeunent au restaurant scolaire vont faire la sieste après le repas, accompagnés de "leurs" ASEM, et rejoints par leurs petits camarades externes à 14 h. Ce moment de surveillance dans le dortoir permet d'avancer dans la préparation d'ateliers, de coller les feuilles d'exercice réalisées sur les cahiers… Pour les moyens grands, un temps calme est proposé avant la reprise des activités scolaires.

Magali Pautrel
ASEM Moyenne et Grande Sections

Après la classe

Les ASEM n'ont pas encore fini leur journée : elles sont chargées de l'entretien de leur classe et des parties communes. L'une d'entre elles, à tour de rôle, intervient également à la garderie des grands, aux côtés des animatrices jusqu'à 18h (cf Contact n°90 juillet 2010).

Les sorties scolaires

Au cours de l'année scolaire, les ASEM accompagnent les différentes sorties scolaires (promenade, visite, piscine, spectacle…)
Comme vous pouvez le constater, les journées des ASEM sont bien remplies aux côtés de vos enfants.

Un nouvel agent dans les services

Myriam Legavre travaille pour la municipalité depuis le 31 mai. A vrai dire, Myriam était déjà parmi nous depuis la rentrée scolaire 2009 où elle effectue un remplacement le soir.
Auparavant, elle faisait des ménages chez des particuliers et était assistante maternelle. Aujourd'hui, elle s'occupe de l'entretien de la salle polyvalente et de la salle de danse. Elle apporte également une aide à la halte garderie parentale "Doudou et Compagnie" les mardis et vendredis.
Myriam souhaite profiter de l'occasion pour remercier Mme Magali Guillard du P.A.E qui l'a aidée dans son projet professionnel.
Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein des personnels municipaux.

ALSH : un été sur le thème de la Bretagne

Cet été les enfants de l'ALSH ont pu (re)découvrir la Bretagne, au travers de son histoire et de ses traditions.

Les vacances ont commencé par le mini-camp, durant lequel les enfants ont pu pratiquer le canoë et l'équitation à la base de loisirs de Chenedêt. Mais ce fût surtout l'occasion de se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale et ludique.
Tout au long des semaines les enfants ont croisé au cours des différents jeux, marins, corsaires, chevaliers, trolls et korrigans… et même Bécassine.
Lors de notre grande fête tous ont pu s'amuser avec les jeux bretons fabriqués maison. Grâce à la participation des commerçants de la commune, cette journée s'est terminée par une tombola où tous les enfants étaient gagnants !
La visite guidée du château de Fougères nous a replongés dans le quotidien des Bretons du Moyen-âge, et l'espace d'une journée nous sommes tous devenus princesses et chevaliers.
Nous avons eu aussi la chance de partir à la chasse aux korrigans dans la forêt de Brocéliande. Installés au pied de l'arbre d'or, les plus petits ont été émerveillés par les histoires de notre conteur. Les plus grands ont parcouru le Val Sans Retour en faisant quelques escales dédiées à la légende de la fée Morgane.
Le mois de juillet s'est achevé par notre spectacle durant lequel, enfants et parents ont embarqué à "Saint Malo" sur le "Santiano", en direction des "prisons de Nantes". **Un album photos numérique sera bientôt à disposition pour les parents qui le souhaitent.**

Les conseillers du CME s'impliquent dans l'environnement

Lundi 5 juillet, les conseillers du Conseil Municipal des Enfants avaient rendez vous à 9h30 à l'étang de Chevré, où les accueillaient Monsieur le Maire et Annie-France Turpin-Chevalier adjointe à l'Education et à la Jeunesse.
Au programme, une rencontre avec Florence Casanova, animatrice au Bassin de Chevré, qui leur a expliqué ce qu'était la jussie et comment cette plante aquatique, qui envahit l'étang, devait être enlevée.
Les jeunes conseillers, munis de gants et de sacs plastiques, ont ensuite ramassé les déchets autour de l'étang.
"Au-delà de l'aspect éducatif et pédagogique de cette matinée, c'est aussi la réalisation d'un projet soumis par les enfants lors du premier conseil municipal. Une action qu'ils souhaitent d'ailleurs renouveler. En tant qu'adjointe en charge du CME, je ne peux que me réjouir devant un tel enthousiasme.", précise Annie-France Turpin-Chevalier.
Cette matinée bien remplie s'est achevée à 12h, au retour des parents.

Education, jeunesse

Le dispositif “Argent de Poche”, un premier essai réussi !

L’opération est reconduite à la Toussaint…

Cette première édition, qui a eu lieu du 1er au 30 juillet 2010, a remporté un vif succès. Pas moins de 28 jeunes y ont participé, à raison de quatre demi-journées chacun (soit 3 heures avec une pause de 30 minutes).
Chaque demi-journée a été payée 15 €.
Les différentes tâches confiées aux jeunes de 16 à 18 ans ont été les suivantes :

- l’arrosage et le désherbage des espaces verts et du terrain de football,
- du ponçage et de la peinture,
- l’entretien des locaux communaux (les salles de sports, la bibliothèque, la mairie, la salle de la Corbière, le restaurant scolaire, l’école, les couchettes du centre de loisirs),
- le ramassage des déchets verts au domicile des personnes n’ayant aucune possibilité de les gérer.

Les élus et le personnel chargé du suivi des jeunes et du projet sont satisfaits du déroulement de l’opération et ont, d’ores et déjà, pris la décision de la reconduire sur les vacances de la Toussaint, du **25 au 29 octobre 2010**.
Après concertation, les besoins de cette période sont de 26 demi-journées. Soit 6 à 8 personnes.
Les jeunes ayant participé au dispositif cet été ne seront pas prioritaires.
Les dossiers de candidatures sont à retirer en mairie ou à l’espace jeunes L’Escapade et à retourner en mairie pour le 12 octobre au plus tard.

Entretien avec Freddy et Aurore : ils ont participé au dispositif “Argent de poche”

Quelles tâches avez-vous accompli ?
Freddy : J’ai effectué le ménage de la maire et des locaux sportifs.
Aurore : J’étais avec Freddy à la mairie, ensuite j’ai été affectée au ménage du restaurant scolaire.

Que vous a apporté le dispositif “Argent de Poche” ?
Freddy : Une expérience, la découverte de méthodes de travail et de l’argent de poche !
Aurore : Cela m’a apporté les mêmes choses, ainsi que le contact avec le personnel communal qui nous a encadré et donc apporté beaucoup de conseils.

Conseilleriez-vous cette expérience à d’autres jeunes ?
Freddy : Oui, à notre âge il est difficile de trouver un travail saisonnier. C’est une bonne opportunité et un vrai travail.
Aurore : Moi aussi, je conseille aux jeunes d’y participer. On nous a fait confiance et notre travail a été reconnu. C’est très appréciable.

Vie municipale

Evénements

VIE MUNICIPALE

Des jeux et un parcours sportif à Chevré !

Les jeux (château médiéval et parcours sportif) ont été installés sur la rive sud de l'étang de Chevré ! Les enfants de 3 à 11 ans pourront y jouer au temps des chevaliers de la motte féodale (sise de l'autre côté de l'étang) tandis que les sportifs pourront s'étirer tout en contemplant la vue paisible sur tout l'étang.

L'inauguration de ces équipements de loisirs et de la liaison douce, qui relie le bourg à l'étang (cf p 8), a lieu samedi 9 octobre, en présence des élus et des financeurs.

Vous êtes tous cordialement invités. Inscriptions et renseignements à l'accueil de la mairie, au 02 99 62 62 95.

Les époux Hurault ont fêté leurs Noces d'Or

Le samedi 28 août, entourés de leurs familles et amis, Marcel et Virginie Hurault fêtaient leurs cinquante ans de mariage. Ils se sont mariés le 30 août 1960 à La Bouëxière dans une mairie qui venait aussi d'être inaugurée.

Tous deux originaires de la commune, ils y sont toujours restés !

De cette union sont nés deux enfants, qui leur ont donné deux petits-enfants.

Après avoir travaillé 36 ans chez Citroën pour Monsieur Hurault et 36 ans au magasin ORY à La Bouëxière pour Madame Hurault, ils passent une retraite paisible entre la pêche, la marche, les cartes, les petits-enfants et les voyages.

La braderie sous le soleil

Dimanche 18 juillet, la braderie a, comme les années précédentes, rencontré un vif succès. 450-500 exposants et environ 12 000 chineurs et promeneurs, sont venus arpenter les rues de La Bouëxière en quête de la bonne affaire. Le Village des artisans et commerçants a également attiré la foule. Un grand merci au Comité des fêtes pour l'organisation de cette importante manifestation.

Départ du père Gilles, curé de La Bouëxière

Début septembre, le père Gilles a quitté la paroisse de La Bouëxière, appelé à d'autres missions à la paroisse de St Sauveur de Rennes. Il exerçait son ministère depuis huit ans dans notre commune. C'est au cours d'une réunion conviviale, organisée à l'issue de son dernier office que les paroissiens lui ont dit "Au Revoir"

La commune de La Bouëxière accueille un nouveau prêtre, Père Dominique Lagneau, qui officiera sur tout le canton. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Forum des associations

48 associations étaient présentes au Forum des associations samedi 4 septembre. Vous étiez nombreux à venir vous inscrire ou vous renseigner auprès des bénévoles associatifs. Un rendez-vous incontournable pour organiser la rentrée scolaire !

Notaires

ETUDE DE NOTAIRES
Jean-Paul GATEL - Gwendal TEXIER

4 avenue de la Forêt - 35340 LIFFRE
Service négociation : 02 99 23 53 54

MAISONS À VENDRE

LA BOUEXIÈRE

HORS LOTISSEMENT – Maison ancienne rénovée – Indépendante sur 960 m² de terrain – Salon-séjour avec cheminée – Jardin clos et arboré – Rénovée avec goût – A visiter .....227.900 Euros négociation incluse

CENTRE – Maison traditionnelle indépendante sur 585 m² de terrain – Environ 125 m² habitable – Chauffage gaz de ville – Bon état d'entretien .....197.000 Euros négociation incluse

LIFFRE

Centre – Maison traditionnelle sur sous-sol (briques/ardoises) de type 4 – Beau séjour-salon avec cheminée, grenier aménageable – Indépendante sur 487 m² de terrain – .....207.300 Euros négociation incluse

GOSNE

Maison contemporaine – Indépendante sur 537 m² de terrain 105 m² habitable – 4 Chambres .....227.900 Euros négociation incluse

ERCE PRES LIFFRE

Agglomération – Maison indépendante sur environ 450 m² de terrain – Sous-sol complet – Trois chambres – Grenier aménageable – Travaux à prévoir .....166.000 Euros négociation incluse

BUREAU PERMANENT À LA BOUEXIERE
5 bis rue Théophile Rémond - Tél. 02 99 62 62 64

CABINET-BARABE & DUCHAIGNE
Assurances et placements

4 rue de la Borderie - 35500 Vitré
Tél. 02 99 75 01 58
mail : olivier.duchaigne@wanadoo.fr

AVIVA

- Assurance des professionnels
- Construction
- Entreprise
- Assurance crédit
- Flottes Automobiles
- Épargne retraite (point conseil AFER)

Couverture - Zinguerie
Maison en bois - Charpente

Michel FÉLIOT

Isolation par l'extérieur

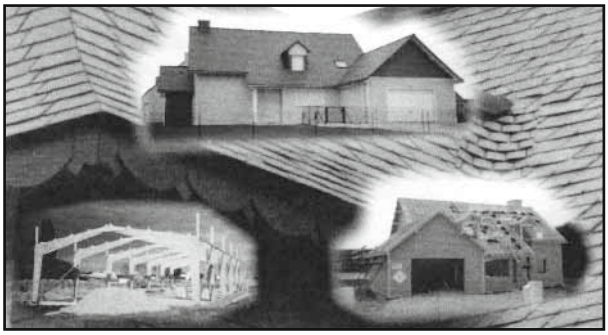

couverture.feliot@orange.fr
5 rue de Servon - Bellevue
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 04 42 39
Fax 02 99 04 49 98

ÉCOMARCHÉ

Les Mousquetaires

Les services

Dépôt de pain

Pressin

Dépôt photo

Cabine photo
Photocopieuse

GAZ

Station 24H/24

Faire son Ecomarché tous les jours, c'est plus futé...

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h 30 / 15 h - 19 h 15
Le samedi
Journée continue 9 h - 19 h
Ouvert le dimanche
9h30 - 12h20

LA BOUËXIÈRE - 46, rue de la Forêt - **02 99 62 63 49**

A.T.B. - Service
Transports Assis Professionnalisés

TAXIS BOUËXIÈRAIS

Toutes distances/ Gare SNCF / Aéroport
Conventionnés, médicaux assis
Hospitalisation (entrée - sortie)
Rayon - Chimiothérapie - Dialyse
Rééducation - Consultation A.L.D.
" Minibus 9 places - T.P.M.R. - Voitures "
✆ 02 99 62 68 97
Z.A.C. de Bouvrot - 35340 La Bouëxière

MC Menuiserie

Menuiserie • Intérieur & Extérieur
Neuf & Rénovation • Bois, Alu & PVC

Manu CROYAL
20 allée du Désert • 35340 La Bouëxière
Tél. 06 83 11 88 57 • Fax 02 99 62 63 75
e-mail : mc.menuiserie@laposte.net

E.U.R.L. **PRIOUL Pierrick**
ARTISAN MAÇON

NEUF et RÉNOVATION

Joints de pierre - béton armé
Terrasses - dallages - clôtures

✆ 02 99 04 41 17

15 Touche Ronde - 35340 LA BOUËXIÈRE

TOP Services

Secrétariat
Comptabilité
Noëlla COELHO

3 bis Impasse des Châtaigniers
35340 LA BOUEXIERE
Tél. 06 63 90 88 16
n.topservices@orange.fr
www.topservices35.fr

ROYER JEAN-YVES
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Installations
Fuel - Gaz - Solaire
Pompe à chaleur

La Gaillardière - 35340 LA BOUEXIERE
Tél. 02.99.04.45.12

CARRELAGE - CHAPE FLUIDE ANHYDRITE

Roger Gallerand
Un artisan de proximité...
Salle d'exposition sur rendez-vous
La signature de votre habitat
La Préhaye - 35340 LA BOUEXIERE
Tél. 02 99 62 64 22 - Fax 02 99 62 62 99
E-mail : roger.gallerand@wanadoo.fr
www.carrelage-gallerand.com

MASCULIN
FÉMININ
JUNIOR

COIFFURE
Apparence
Tél. 02 99 62 69 17
MAITRE ARTISAN
ZAC de Bouvrot – 3 rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE

DÉPANNAGE - INSTALLATION
SANITAIRE CHAUFFAGE
THIERRY REBUFFE
LE MOULIN ORY
35340 LA BOUËXIÈRE
TÉL & FAX 02 99 62 67 16

Thierry GOTTERI
TOUS CORPS D'ÉTAT
Électricité automatismes plomberie
Rénovation de salle de bain complète
Aérothermie plancher chauffant
La Millerais - 35340 La Bouëxière
tél./fax 02 99 04 49 38 - Port. 06 62 67 15 06
gotteri.m.s@wanadoo.fr

Couleur blé noir
Crêpes - Galettes
Pâtisseries bretonnes - Confitures
tous les lundis de 16 h à 19 h
place de la mairie à La Bouëxière
Dépôt journalier Écomarché La Bouëxière
et sur commande : Nadine Bellocq, La Bouëxière
02 99 04 46 84 - 06 63 78 08 65
bellocqnadine@orange.fr

elle|studio

Graphiste indépendante

Publicité
Edition
Logotypes
Illustrations
Objets publicitaires
Impression tout support

Allée Henri Queffélec - 35340 La Bouëxière
✆ 06 65 05 80 72 - Fax 02 99 04 45 26 - elle.studio@wanadoo.fr

Entreprise de MENUISERIE

BOIS ALU PVC

CLOISONS SÈCHES PLACO
ISOLATION

TOURTIER Jean-Luc

ZAC de Bouvrot - Rue Pierre Gillouard
LA BOUEXIERE

Port. 06 83 31 22 19

ADAM Dépannage Gaz sarl

Entretien Dépannage
Chaudières Gaz

ADAM Pascal

06 29 85 41 71
3 allée de Strasbourg
35340 LA BOUEXIÈRE
Tél. 02 99 62 60 73

BOUËX-HAIR Coiff...

Masculin • Féminin • Junior •

9, rue Th. Remond - 35340 LA BOUEXIERE - Tél. 02 99 62 69 12

Electricité-Plomberie-Chauffage

E C S

Antennes

Antennes, parabole - Canalsat, Orange TV-
Internet haut débit par satellite.

DIAGNOSTIC GRATUIT
de la réception des chaînes TNT
(arrêt chaînes 1,2,3,4,5,6 en analogique le 08/06/10)

Electricité

Traditionnel, domotique - Portail, volet, réseau-
Production d'électricité - photovoltaïque -

Plomberie Chauffage

Production eau chaude - solaire, thermodynamique-
Chauffage électrique, gaz, fuel
Énergies renouvelables

Tel : **06 50 101 101**

Didier Deroiné - Chevré 35340 La Bouëxière
Siret n° 502 319 130 00014 RCS Rennes - SARL capital 6 000 €

Stéphane BOULAND

ACtiVoLt

Electricité Générale

Neuf & Rénovation
Mise en conformité

Dépannage 6 J / 7
06 58 08 70 02

6 impasse le Clos du Bourg. LA BOUEXIERE
02 99 62 60 64 - m.bouland@voila.fr

Lecoq Boutique

Pour tous les jours et les grands jours

Prêt-à-porter
Homme - Femme
du sportswear à la Cérémonie

Accessoires, bijoux, sous-vêtements et linge de maison

7 rue Théophile Rémond • 35340 La Bouëxière
✆ 02 99 04 42 47

La Galette Dorée

Galette à l'ancienne • Fabrication artisanale

Se tient à votre disposition **le vendredi de 16h30 à 19h, place de la Mairie, à LA BOUËXIÈRE**

nouveau service

VENTE DE GALETTES À EMPORTER
au 34 rue de la Forêt
Lundi de 9 h à 15 h • Jeudi de 8 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 16 h

Dépôts journaliers à la boulangerie Noël
Prix de gros pour toutes associations
Pour vos commandes :
tél. **06 83 92 41 35** ou **02 99 62 67 10**

La Bouëxière
Coiffure mixte
Anne-Sophie
à domicile
06 32 34 57 06

Votre agence Crédit Agricole...

...à La Bouexière
1, rue Théophile Rémond

LIBRE-SERVICE BANCAIRE 24h/24 7j/7

HORAIRES D'OUVERTURE
→ du mardi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 18h30 (avec rendez-vous)
→ le samedi :
de 9h00 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 16h00 (avec rendez-vous)

02 99 62 63 45
ca-illeetvilaine.fr
email : labouexiere@ca-illeetvilaine.fr

CRCAM d'Ille et Vilaine, société coopérative à capital et personnel variables, siège social 45 bd de la Liberté 35000 RENNES – 775 590 847 RCS RENNES.

ILLE-ET-VILAINE BANQUE ET ASSURANCES
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES
A COMPTER DU 1ER NOVEMBRE 2008

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER
SAINT AUBIN D'AUBIGNE	Fermée le matin		Fermée toute la journée		9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	Fermée le matin		9 h - 12h	9 h - 12h
	13h30 - 18h30	13h30 - 17h			13h30 - 18h30	13 h30 - 17h	13h30 - 18h30	13h30 - 17 h	13h30 - 18h30	13h30 - 17h	13h30 - 18h	13h30 - 17h
LIFFRE	Fermée le matin		9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	Fermée toute la journée		9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h
	13h30 - 18h30	13h30 - 17h	13h30 - 18h30	13h30 - 17 h	13h30 - 18h30	13 h30 - 17h			13h30 - 18h30	13 h30 - 17h	13h30 - 18h	13 h30 - 17h
LA BOUEXIERE	Fermée le matin		Fermée toute la journée		9 h - 12h	9 h - 12h	Fermée toute la journée		9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h
	13h30 - 18h30	13h30 - 17h			Fermée l'après midi				13h30 - 18h30	13h30 - 17h	13h30 - 18h	13 h30 - 17h
MELESSE	9 h - 12h	9 h - 12h	Fermée le matin		Fermée le matin		Fermée toute la journée		9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h	9 h - 12h
	Fermée l'après midi		13h30 - 18h30	13h30 - 17h	13h30 - 18h30	13h30 - 17h			13h30 - 18h30	13h30 - 17h	13h30 - 18h	13h30 - 17h

Déchèteries fermées les dimanches et jours fériés.
HORAIRES D'HIVER DE NOVEMBRE A MARS ET HORAIRES D'ETE D'AVRIL A OCTOBRE
ACCES PAYANT POUR LES PROFESSIONNELS

BUREAU DU SICTOM DES FORETS – 19, rue de l'école – 35250 CHASNE SUR ILLET – Tel : **02.99.55.44.97 Mme MARGERY** Fax : 02.99.55.58.20
DECHETERIE DE LA BOUËXIERE – rue de St Martin - 35340 **M. PELTIER et M. SOUMA - 02 99 62 65 50**
DECHETERIE DE LIFFRE – Z.A Beaugé - 35340 **M. DESEVEDAVY - 02 99 68 63 28**
DECHETERIE DE MELESSE – route des Guimondières - 35520 **M. PELTIER et M. SOUMA - 02 99 13 21 69**
DECHETERIE DE ST AUBIN D'AUBIGNE – le Bois de Chinsève - 35250 **M. YARDIN et M. SOUMA - 02 99 55 65 37**

Lettre de l'opposition

Bonjour à tous et à toutes,
Nous vous souhaitons une bonne rentrée après cette période d'accalmie. Un petit retour en arrière. Lors du conseil municipal du 4 mai il nous a été proposé la vente de biens communaux. Au conseil suivant le 8 juin nous sommes intervenus à nouveau sur le sujet **en refusant** de valider le procès verbal du 4 mai ; nos interventions n'y figurant pas. Afin de vous informer avec exactitude de ce qui se dit et décide en conseil municipal, vous trouverez ci dessous les termes précis du débat :
Monsieur Alain Cazenave prend la parole pour faire l'ollocution suivante : *"j'avais demandé lors du conseil municipal du 4 mai dernier* ***que la délibération*** *sur la vente des anciens logements de fonction* ***soit la plus explicite et la plus précise possible*** *(tout citoyen doit être informé avec exactitude de ce qui ce dit et se décide en conseil municipal). Or, nous constatons qu'elle n'est pas le reflet de nos échanges. Mon intervention n'a pas été reprise, j'avais évoqué plusieurs points :*
J'avais demandé qu'apparaisse ***l'estimation faite par les professionnels*** *à qui avaient été confiées les ventes. A ma question sur l'évaluation du coût des travaux, il m'avait été répondu par Monsieur Le Maire que l'estimation était entre 30 000 € et 35 000 € or cette information n'apparaît pas. J'avais demandé aussi qu'il soit indiqué la destination du fruit de la vente des immeubles, il m'avait été répondu que 95% au moins des recettes (236 150 €) viendraient en déduction de l'emprunt envisagé de 800 000 €, ceci n'a pas été retranscrit avec exactitude.*
De plus dans l'éditorial du «Contact» du mois de mai, le montant de l'emprunt annoncé est de 800 000 € montant à l'identique à celui prévu initialement dans le budget primitif, il n'a pas été tenu compte de ces ventes d'où l'importance de cette précision dans la délibération. Faute de ces éléments nous ne pouvons valider le procès verbal tel qu'il a été rédigé."
Notre intervention a été prise en compte.
Vendre un bien appartenant à la commune, c'est en quelque sorte vendre un bien qui vous appartient : ce n'est pas un acte anodin, vous devez en connaître la raison et la destination du produit de la vente. Notre rôle est de défendre vos intérêts et ceux de la commune
Contact, tél 02 99 04 49 21.

Alain Cazenave, M-France Jouault,
Guy Sauton, Germaine Lebon et JF Bagot.

Mot de la majorité

Pour une réforme juste des retraites

Une réforme du financement des retraites est nécessaire, mais il faut une réforme juste, basée sur la solidarité de tous : nous rejetons toute réforme qui laisserait la porte ouverte à l'injustice et aux retraites par capitalisation. Le principe des retraites par répartition, conquête sociale historique, doit être garanti à tous, et à un niveau suffisant.
Le projet gouvernemental repousse l'âge de départ à 62 ans pour ceux qui ont suffisamment cotisé, et l'âge d'obtention du taux plein à 67 ans pour les autres. Ce projet est injuste pour 3 raisons principales :
- ceux qui ont commencé à travailler jeunes cotiseraient plus que nécessaire (par exemple, 2,5 ans pour ceux qui commencé à 18 ans), alors qu'ils ont souvent eu les tâches les plus pénibles et les moins rémunérées,
- 50 % des femmes et plus généralement ceux qui ont subi de longues périodes d'inactivité devraient attendre 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein,
- un report de 2 ans de l'âge de départ aggraverait le chômage déjà important des plus de 55 ans, mais aussi, en ralentissant la rotation des générations, le chômage des jeunes.
Pour financer les retraites, il faut trouver d'autres ressources : les revenus du capital, et les très hauts revenus injustement protégés par le bouclier fiscal, devraient contribuer davantage au financement des retraites. Sans doute faudrait-il aussi revoir certaines niches fiscales et exonérations de charges, dont l'utilité économique n'est pas toujours avérée : plus de 120 milliards par an, à comparer aux 30 milliards nécessaires au maintien des retraites actuelles.
Il faut imaginer une autre réforme. La mobilisation est nécessaire.

Vie des écoles

Rentrée à l'école Saint Joseph

La rentrée à l'école Saint Joseph a eu lieu le 2 septembre au matin autour d'un café offert à tous les parents présents par l'association des parents d'élèves de l'école. A cette occasion, Mme Livier-Mabille, la directrice de l'école, a présenté toute l'équipe éducative : l'école est composée aujourd'hui de six classes et accueille 174 élèves au 2 septembre 2010 (une ouverture de classe est demandée pour cette année scolaire) :

- Petite Section (enfants nés en 2007) : Marielle Betton aidée de Solène André, agent de service,
- Moyenne section (enfants nés en 2006) + Grande section (enfants nés en 2005) : Agnès Livier-Mabille et Manuella Boulanger aidées de Tiphaine Marteau, agent de service,
- Grande section (enfants nés en 2005) + CP : Christèle Blanchard aidée de Laura Delabrousse, agent de service,
- CP-CE1 : Fabienne Toutain,
- CE2-CM1 : Nicole Delepine,
- CM1-CM2 : Carine Alline.

L'équipe éducative comprend également : accueil péri-scolaire (matin, midi et soir), étude surveillée, restauration et entretien des locaux : Brigitte Perrette, Ludovic Chaudron, Anne-Laure Desreac aidés par les agents de services.
L'enseignement de l'anglais est assuré du CE1 au CM2 par deux enseignants habilités. Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficieront d'une dizaine de séances de natation à la piscine de Liffré. Des rencontres sportives sont organisées avec les autres écoles du secteur au cours de l'année scolaire. Diverses visites pédagogiques sont prévues au cours de cette année scolaire pour toutes les classes.
Mme Livier-Mabille, directrice de l'école Saint Joseph, accueille tous les parents qui le souhaitent pour visiter les locaux, obtenir des renseignements et une présentation du projet éducatif de l'école. Elle reçoit les inscriptions pour l'année scolaire 2010-2011 : des rentrées sont prévues en cours d'année pour la classe d'accueil (enfants nés fin 2007 ou en 2008).

Jours et horaires des cours

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h45.
Une garderie est assurée le matin (de 7h30 à 8h30) ainsi que le soir (de 17h à 19h). Une étude surveillée est proposée aux élèves du CE1 au CM2 de 17h à 18h.
Deux services sont proposés à la cantine : pour la maternelle de 11h50 à 12h 30 et pour l'élémentaire de 12h40 à 13h20.
Adresse : Ecole Saint Joseph, Allée Henri Queffelec, 35340 La Bouëxière.
Tél/fax : 02 99 62 63 09. Mail : eco35.st-joseph.la-bouexiere@eco.ecbretagne.org

Ecoles Charles Tillon

Maternelle

L'équipe enseignante est stable avec :
- Mme Rozenn Battais en classe de TPS/ PS,
- Mme Nadine Gaumerais en PS/MS,
- Mme Ariane Silvant en MS/GS,

et Mme André en MS/ GS et à la direction de l'école.
Une nouvelle enseignante Mme Cécile Rebours sera présente le mardi dans la classe de Mme André (jour de décharge de direction) et le jeudi et vendredi dans la classe de Mme Silvant (complément de mi-temps).
Cette année il y a 110 élèves (soit en moyenne 27 et 28 élèves par classe).

Primaire

L'école est constituée de 8 classes :
- CP : Mme Limantour, 24 élèves,
- CP/CE1 : Mme Vergnaud, 22 élèves,
- CE1 : Mme Lemauviel et M Lehec, 26 élèves,
- CE1/CE2 : Mme Plessis et Mme Doyen, 22 élèves,
- CE2 : Mme Gnuva et Mme Longuet, 25 élèves,
- CM1 : Mme Guguin, 26 élèves,
- CM1/CM2 : Mme Jumel et M Lehec, 24 élèves,
- CM2 : Mme Bouvet et M Lehec, 26 élèves.

Au total : 195 élèves.

Vendredi 24 septembre 2010 : la maison de retraite devient "Résidence Val de Chevré"

Le 24 septembre 2010, résidents, familles, personnels, bénévoles et Conseil d'administration étaient réunis pour officialiser le changement d'appellation de l'établissement.

La Résidence Val de Chevré a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation de 1991 à 1994, puis de 2002 à 2004, et au vu des aménagements réalisés, le Conseil d'administration de l'établissement a émis le souhait en octobre 2009 de doter l'établissement d'une nouvelle appellation, en associant le terme de "Résidence" à un nom qu'il souhaitait être choisi après concertation des résidents, personnels, familles et bénévoles.

L'équipe d'animation a été chargée de mener à bien ce travail de réflexion. Une large concertation a eu lieu et il faut souligner l'investissement et la participation des résidents.

Une boîte à idées a été mise en place et elle a pu recueillir les propositions émises par les familles, le personnel, les bénévoles et toutes les personnes qui le désiraient. L'établissement a en effet voulu ouvrir au maximum cette réflexion et recueillir le maximum de suggestions ; c'est la raison pour laquelle les habitants de La Bouëxière au travers de la parution d'articles dans la feuille d'information communale et dans les journaux locaux ont également été sollicités.

70 propositions ont été formulées. La tâche du Conseil de la Vie Sociale réuni en mars dernier n'a pas été des plus faciles. Il lui a fallu opérer une sélection sévère puisqu'il lui appartenait de ne retenir que quatre noms parmi les 70 proposées, de manière à les proposer ensuite au Conseil d'administration à qui devait revenir la décision finale.

Celui-ci s'est réuni le 8 avril 2010 et a décidé de retenir l'appellation Résidence Val de Chevré.

Ce changement d'appellation ne va bien évidemment pas changer la vie quotidienne des résidents, mais c'est tout de même l'occasion d'affirmer une identité et des valeurs, de même qu'un projet d'accueil de qualité pour les résidents. C'est aussi l'expression d'un sentiment d'appartenance à un territoire, en hommage aussi à un site naturel chargé d'histoire.

L'association Clément Espoir recherche des bénévoles

Clément Espoir est une association dont le but est de promouvoir la méthode des 3i, méthode de développement intensive adaptée aux enfants atteints d'autisme et de troubles similaires. Le principe est simple et s'appuie sur deux bases : une salle de jeu et des bénévoles venant jouer. Le but de cette méthode est de favoriser l'échange et la communication afin de développer le plus possible les capacités sociales défaillantes de l'enfant autiste. A terme, l'objectif est de permettre la réintégration en autonomie complète de l'enfant dans le milieu scolaire ordinaire.

Cette méthode est mise en place depuis cinq mois pour Clément. De nombreuses personnes ont répondu à notre appel et ont permis à Clément de gagner confiance en lui et de sortir de son isolement.

Aujourd'hui nous n'avons toujours pas le nombre de personnes permettant la mise en place complète de la méthode et sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles entre 14 et 80 ans souhaitant venir jouer une heure et demie chaque semaine avec Clément.

Contact :

Site internet :

http://clement3i.olympe-network.com

Tél. 09 53 93 94 12 ou 06 62 69 58 81

De nouvelles activités chez Doudou et Cie, pour les petits… et les grands !

Voici la rentrée ! Une rentrée pleine d'idées et de projets à la halte garderie Doudou et Cie ! Nous sommes ainsi heureux de vous proposer nos nouvelles activités.
Pour les enfants tout d'abord, un temps d'activité selon un thème donné sera développé chaque jour, entre 9h30 et 10h30. Il y aura :
- lundi : activités manuelles (peinture, modelage,…)
- mardi : éveil musical (avec Marie-Claire une semaine sur deux)
- jeudi : activités sensorielles et éveil corporel
- vendredi : découverte du livre (avec visites régulières à la bibliothèque)

Tout ce qu'il faut pour aider nos p'tits bouts à grandir !

Et les parents ne sont pas oubliés, avec la création d'un "club parents", en partenariat avec Familles Rurales et la CAF ! Une fois par mois, nous vous proposons un temps d'échange sur les thèmes de la petites enfance (0 – 6 ans), entre parents, mais aussi entre parents et professionnels. Le but est de vous conforter dans vos compétences de parents et de vous apporter des réponses, afin d'aider à mettre en place un lien de qualité entre chaque parent et chaque enfant. La participation est libre est gratuite ! Une réunion d'information a eu lieu jeudi 23 septembre, sur ce sujet.
Alors, petits et grands, venez nombreux ! Nous vous accueillerons avec joie !

Les Petits Castors : c'est la rentrée

C'est la rentrée,

Cartable nouveau,
Joli manteau,
Livres, cahiers
Et beau plumier,... (*)

Chez les Castors,
On vient encore,
Pour rire, jouer
Et s'amuser.

Avec Sabrina
Tous ! On chantera,
Et des souv'nirs
Vont se construire...

Si tu as entre 0 et 3 ans, viens avec tes parents, ton assistante maternelle, tes grands parents… passer un moment d'éveil, convivial, à l'espace-jeux.
Ouvert le lundi 9h15-11h45 et vendredi 15h30-18h30 avec l'éducatrice Jeunes Enfants. Le jeudi de 9h15-11h45, les adultes créent l'animation.

*** : Merci aux CP et à Christian Merveille.**

ADMR : sortie pique-nique à l'étang de Chevré

Lundi 21 juin, une trentaine de personnes aidées ou non par l'ADMR du Pays de Liffré se sont retrouvées autour d'un pique-nique à l'étang de Chevré.
Une animation chants, musique et histoires était proposée par les salariées et les bénévoles.
Sous ce beau soleil d'été, une balade sur la levée de l'étang a été appréciée. Une autre sortie a eu lieu le 21 septembre.

Espérance : section Tennis

Notre section existe depuis une vingtaine d'années. De nombreux jeunes de la commune ont pu s'initier à la pratique du tennis, sports que l'on peut pratiquer aussi bien en détente qu'en compétition.
La section comprenait 42 adhérents à la saison dernière, l'effectif se maintiendra en 2010-2011.
Des cours d'une heure pour 5 à 6 personnes sont donnés chaque lundi et mardi suivant les créneaux horaires suivants : le lundi de 17h15 à 22h15 et le mardi de 17h15 à 20h15.
Les groupes sont constitués par niveaux, Jalm Legavre, diplômé d'Etat en assure l'animation.
Au cours de l'année des mini compétitions sont organisées entre les adhérents du club pour s'initier à la pratique du tennis dans des conditions de matchs.
En dehors des cours, la salle de sports est réservée à la section tennis le mercredi de 9h à 17h, le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 22h pour les adhérents qui souhaitent pratiquer en tennis-loisirs ou prioritairement pour les matchs de compétitions.

Une équipe femmes seniors est inscrite en championnat départementale D3, de nouvelles joueuses sont les bienvenues.
Un projet d'équipe hommes seniors est en cours, pour cela, de nouveaux joueurs souhaitant pratiquer le tennis en compétition seront les bienvenus.

Coût des inscriptions saison 2010 – 2011, comprenant 25 cours

Mini-Tennis GS–CP, 82 € ; Primaire CE1-CM2, 122 € ; Collège-Lycée - 18 ans, 157 € ; Etudiants + 18 ans, 175 € ; Adultes, 182 € ; tennis loisirs - 18 ans, 42 € (sans cours) ; tennis loisirs + 18 ans, 54 € (sans cours) ; tarif famille, - 15 € à partir de la 2e personne inscrite.

Vos contacts :

• Maryvonne Gérard-Rigourd,
tél. 02 99 62 68 15, mrigourd@desirsdespaces.fr,
• Mickaël Coire, tél. 02 99 68 58 94,
coire.morel@orange.fr,
• Ghislaine Bruère, tél. 02 99 04 47 92,
bruere.denis@orange.fr

Le modélisme vous intéresse ?

Nous souhaitons créer une association de modélisme (avions, bateaux…), mais pour cela nous aimerions savoir si d'autres personnes sont intéressées ?
Vous pouvez nous contacter aux adresses mail suivantes :
Sébastien : sebastdall@gmail.com
Pierrick : pierrick.lussot@orange.fr
Suite aux réponses de ce "sondage" nous vous recontacterons pour une éventuelle réunion (en fonction du nombre de personnes intéressées).

La Bouëxière Echanges

La Bouëxière Echanges en charge du jumelage vous informe :
- **Assemblée générale : le vendredi 3 décembre à 20h15 à la Maisonneuve.**
- **Voyage en Allemagne : du 5 au 8 mai 2011.**
- **Fête du 850e anniversaire d'Hambrücken : du 20 au 22 mai 2011.**
- **Accueil de nos amis Anglais : du 28 au 30 mai 2011.**

Besoin d'un renseignement, vous pouvez contacter : Alain Cazenave 02 99 04 49 21, Jacques Blais 02 99 62 68 36 ou Isabelle Dedelot au 02 99 62 69 84.